

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 225

DE LYON

Mercredi 10 Août 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité
A Paris, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS
Lyon et départements limitrophes...
Autres départements...
Étranger (Union postale)...

FAITS DU JOUR

Le général de Négrier a renouvelé sa demande de mise en disponibilité.

Le cardinal Merry del Val a fait d'intéressantes déclarations sur le conflit entre la France et le Vatican.

Nous publions l'opinion de M. de Lanesman sur la séparation des Églises et de l'Etat.

Un vif incident s'est produit entre M. Décori, avocat de Synon, et les sœurs de ce dernier qui viennent de déposer une plainte contre lui.

Un énorme bloc de falaise s'est éboulé sur la grève aux environs de Dieppe, tuant deux femmes occupées à la pêche.

L'enquête se poursuit sur les causes de l'incendie de l'arsenal de Toulon.

Le général Kouropatkine a déclaré que le moral de ses troupes était excellent et qu'il avait pleine confiance dans l'issue de la guerre.

POUR LES GONES

Clavelles, dimanche.

Maintenant, mes amis, buvons un coup : nous l'avons bien gagné !

Et Michel Garnier verse le clair beau vin dans nos verres prestement vidés.

En cette salle d'auberge emplie de fraîcheur et d'ombre, c'est le repos savouré après la rude matinée et c'est la joie saine d'un déjeuner campagnard : jambon qui s'offre en larges tranches humides, beurre fléurant bon et de « cabron » du cru, trop ignoré, hélas ! de nos ménagères.

Par la fenêtre basse, qu'une brise caressante, venant de la montagne, fait s'ouvrir légèrement, une senteur de fleurs pénètre : roses, dahlias, gladiolus et marguerites-reines s'entremêlent et nichent par-dessus le seuil sous les ardeurs du soleil dont ils nous abritent : ombre et joie.

Car, ici, tout est fleurs et verdure ; Clavelles est un coin délicieux du paradis terrestre ; tout y est coquet, riant, parfumé et il n'est pauvre maisonnette qui ne soit fleurie de façade.

Les temps moutonnés encore, le gilet ouvert, Garnier nous conte anecdotes et historiettes, et le plaisir est grand d'écouter cet homme d'esprit alerte qui, si simplement, sait accomplir de grandes choses.

Il est heureux, il sourit, il exulte, satisfait de la tâche terminée. Songez donc !... Il vient d'achever de caser « ses gones »... 176 marmots pâles et menus, qui, grâce à lui et aux hommes dévoués qui le secondent, viennent de s'émanciper, pour cinq longues semaines, parmi les collines bariolées et les montagnes parsemées de bois de sapins.

Cinquante autres, demain, partiront encore, vers des parages verdoyants et cela fera deux cent trente fillettes et garçons anémiques, privés d'air pur, ignorant les bois profonds et les lointains horizons, qui, cette année, pourront goûter les joies champêtres, s'enivrer d'air vivant, courir par les prairies et les sentiers, vivre durant quelques jours la saine existence des champs.

Voilà les résultats obtenus par cette œuvre admirable que la solidarité scolaire du deuxième arrondissement, et cela, malgré des hostilités stupides, des obstructions incompréhensibles et, noté bien ceci, avec les seules ressources de l'œuvre qui ignore les subventions officielles malgré qu'elle prenne ses jeunes pupilles dans toutes les écoles sans distinction aucune...

Quel charmant spectacle que le départ de tout ce petit monde, grisé par la perspective du voyage autant que par la joie de ces campagnardes vacances.

Cela se fit tout simplement, suivant la coutume de la solidarité scolaire, dont les fondateurs dédaignent la popularité intéressée et la réclame facile. Il y eut point de défilé par les rues de la ville, point de fanfares éclatantes, point de chœurs enfantis, célébrant telle ou telle politique ou glorifiant tel ou tel général ministre.

Directement, les gones de la « Mère Michel » se rendirent à la gare, accompagnés de leurs parents, puis, l'appel tard muni d'un rudimentaire baluchon, toute cette marmaille joyeuse, les cris, les chants, les pialements, tout songer un instant à une vaste salle de récréation établie dans le hall de l'immense gare.

A chaque portière des voitures, trois, quatre, cinq petits visages paraissent,

sur lesquels le bonheur, déjà, met un peu de rose et cela fait bien présager des bonnes mines du retour.

Des hommes vaillants sont là, qui ne ménagent ni leur temps ni leur patience, et ces hommes s'appellent le docteur Philippa, qui remet à chaque enfant une brochure contenant de courts mais excellents conseils d'hygiène ; Farges, le trésorier de la Solidarité, qui souvent fait des miracles ; Bonnet, Beau, Verzy et aussi les fondateurs de la Tutélaire du 1^{er} arrondissement, qui joint ces vaillants efforts à la Solidarité du deuxième et lui apporte son contingent de marmots ; voici M. Carrabin, M. Th. Bessières, M. Jean Bessières, M. Quinson...

Une multitude de petits pains et de tablettes de chocolat sont distribués dans les compartiments. Chacun a sa michie qu'il croque à belles dents.

Michel Garnier se multiplie, il voit tout, veille à tout ; harcelé de ci, de là, il répond à tous ; des parents l'entourent, lui recommandant Jean, Pierrette, ou Jules, et lui, bon bourru, grogne, s'emballe, sourit et... prend note.

Cependant, le sifflet a retenti, le train s'ébranle, Garnier est encore sur le quai, il saute en wagon et... vous savez, cela est instinctif, un long cri de : vive Garnier ! s'élève. C'est le vivat forcé, le remerciement des parents qui s'échappent, spontanés. Le brave homme sourit et... hausse les épaules.

Longtemps, des petits bras, par les portières, agitent des mouchoirs. On file et c'est l'enchantement qui commence.

A mesure qu'on avance dans cette admirable vallée de l'Azergues, on débarrasse des pupilles.

A Lamureix six descendant, les adieux sont infinis ; à Saint-Nizier d'Azergues, à Saint-Bonnet de Troncy, une cinquantaine de gones nous quittent ; ici, à Clavelles, ils sont quarante ; soixante filent sur Poule et vingt s'arrêtent à Ranchal.

A l'arrivée, les braves campagnards sont là, et alors c'est la répartition des petits colis, si j'ose ainsi dire. Cela n'est point tout à fait facile car, bien souvent, il faut changer ce que d'avance on avait établi.

De jeunes amitiés sont nées, dans le train et l'on pleure au moment de la séparation.

M'sieur Garnier je voudrais bien rester avec Marie !

M'sieur Garnier, envoyez-moi où va Joseph, dites !

M'sieur Garnier, je voudrais aller chez la mère Chose !

Et vous savez, la « mère Michel » ne sait rien refuser à ses gones ; elle tient compte de toutes ces supplications ; satisfait tous ces jeunes désirs. Une larme qui perle sur une joue frêle, bouleverse Garnier : il gronde, s'attendrit, proteste, puis embrasse tout le monde et je ne sais rien de plus charmant que la reconnaissance de tous ces jeunes cœurs. Ces bambins adorent Michel Garnier et le vénèrent à l'égal d'un père.

Dans un coin, un mioche de sept ans, haut comme une botte, attend son tour et contemple attentivement, avec un sérieux impayable, le groupe de ses petits camarades et de leurs tuteurs passagers, au milieu duquel Garnier s'agit, le crayon à la main, le chapeau en arrière, suant à larges gouttes sous le soleil de midi :

Regarde donc le papa Garnier, me dit-il, soudain, mon vieux ce qu'il a chaud. Sûrement, il va tomber malade.

Non, il ne sera pas malade « papa Garnier ». Bien au contraire, fourbu, harassé, il est heureux, heureux du bonheur de tous et les rires enfantis qui s'égrenent dans la montagne et que l'écho plusieurs fois répète, sont sa meilleure récompense.

Longtemps, ces rires qui peu à peu s'éloignent, s'affaiblissent, il les écoute, puis lorsqu'on n'entend plus que le chant des oiseaux dans le calme champêtre :

— Allons boire un coup, mes amis ; nous l'avons bien gagné !

Léon BORDE.

NOTES POLITIQUES

LAICISONS D'ABORD

Si les instituteurs se mettent en grève, les petits garçons seront bien contents. Ils n'apprendront plus à lire et ils iront à l'école buissonnière, qui est une bien agréable école.

Le mouvement commence à peine, mais il va se développer. Déjà les instituteurs vendent aux parents des livres qu'ils ne prendront plus part aux œuvres post-scolaires si l'année ou nous sommes s'achève sans améliorer leur situation de sensible manière.

On s'améliorera pas leur situation, qu'ils le sachent ! Comment feraient-ils ? Tout l'argent de l'Etat dispose pour l'enseignement primaire — et bien d'autre argent encore que les contribuables auront à débours pour servir à chasser les congréganistes, à bâtir des écoles nouvelles et admirablement laïques. Comment augmentent-ils les instituteurs ? On diminuerait plutôt leur traitement, s'il se pouvait. Et qui sait s'il ne se pourra point, de l'avis ministériel...

Ah ! ce n'est pas l'année de réclamer. On construit, et c'est cher ; MM. les instituteurs se serreront un peu ; c'est la grande pensée politique du présent ministère qui les réclame à la portion congrue. Et, s'ils se fâchent, s'ils se mettent en grève tout à fait — comme on le craint — eh ! bien, les petits garçons d'aujourd'hui diront plus tard avec une mélancolie orgueilleuse : — Que voulez-vous ? nous avions l'âge de l'école au temps que M. Combes laïcisait ! Nous ne savons rien, mais nous sommes laïques comme tout !... — René RAPPEL.

INFORMATIONS

LE CAS DU GÉNÉRAL NÉGRIER

Paris, 9 août.

On lit dans le Petit Journal : « Le ministre de la guerre n'ayant pas encore donné suite à la demande de mise en disponibilité du général de Négrier, celui-ci vient de la renouveler d'une façon pressante, en insistant pour qu'elle soit prononcée sans retard. »

UNE TRISTE ÉPÉE

Paris, 9 août.

Nous lisons dans le Figaro de ce matin : « Le cardinal archevêque de Paris a eu la grande tristesse, que tous les catholiques partageront, de recevoir, il y a quelques jours, la « démission sacerdotale » d'un Père Jérome qui porte le même nom qu'un des plus gros entrepreneurs du Métropolitain. Ce religieux se dévoue pour épouser, dit-on, une dame qui a longtemps figuré dans les salons officiels et contre qui son mari a obtenu le divorce, il y a quelques mois. »

UN ORDRE DU JOUR EN FAVEUR DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Paris, 9 août.

Le conseil d'arrondissement de Lille a adopté le vœu suivant, malgré l'opposition du secrétaire général de la préfecture :

En présence des nouvelles fermures qui viennent d'être opérées dans l'arrondissement de Lille, sans souci de la liberté d'enseignement, de l'indépendance des pères de famille et des intérêts matériels de ces établissements, le conseil renouvela la protestation déjà émise l'an dernier.

Exprime à nouveau le regret de voir le pouvoir central tenir si peu compte des délibérations des conseils municipaux favorables au maintien des écoles congréganistes et s'élève contre les déplorables conséquences de l'exode vers la Belgique d'institutions si utiles à l'instruction des enfants, à la prospérité des affaires et au bien général des populations.

FERMETURE D'UNE CHAPELLE

Paris, 9 août.

Les scellés ont été apposés ce matin sur la chapelle de Kremling Biotère, rue Carnot. Il n'y a eu aucun incident.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Paris, 9 août.

La capitaine Cassel a momentanément renoncé aux vacances qu'il avait résolu de prendre et en ce moment même l'instruction de l'affaire Dautriche continue à se poursuivre avec une sage lenteur, dans les bureaux de l'hôtel du conseil de guerre.

C'est pas de son plein gré, on peut le croire, que le capitaine Cassel, comme aussi du reste le colonel Rabier et le commandant Sée, ont renoncé aux joies d'une villégiature estivale. L'intervention du gouvernement a été d'autant plus nécessaire qu'il faut insister beaucoup pour faire comprendre aux trois officiers que leur place était à Paris et non dans une quelconque station balnéaire.

L'enquête donc se poursuit actuellement et le dernier interrogatoire a été subi samedi au Cherche-Midi par le capitaine François, qui était assisté de M. Chenu.

Cette semaine, c'est à dire hier et aujourd'hui, il n'y a pas eu de nouvel acte d'instruction. Cependant, on attend pour demain la comparution du capitaine Dautriche et M. Auffray doit revenir tout exprès de la campagne.

LES INCIDENTS DE SAINT-CYR

Paris, 9 août.

Concernant les incidents de Saint-Cyr auxquels a fait allusion hier la Liberté et que nous avons reproduits, la Patrie donne quelques explications complémentaires que voici :

« Nous croyons savoir que les incidents auxquels il a été fait allusion remontent à un peu plus d'un mois. »

« Un élève de seconde année aurait été surpris par un de ses camarades, non pas en train de chanter l'Internationale, mais lisant un journal ou une brochure d'opinions avancées. Une discussion se serait produite entre les deux jeunes gens, qui aurait abouti à un échange de voies de fait, puis à la mise en quarantaine par les camarades de sa compagnie de l'élève jugé coupable d'idées subversives. »

« Ces faits virent successivement à la connaissance du capitaine de la compagnie, un parent de M. Bieuvieux-Martin, député radical de l'Yonne ; du général Marcot, commandant de l'école, et finalement du ministre de la guerre, qui commit le général Bazaine-Huyot pour ouvrir une enquête. Cet officier adressa au général André un long rapport à la suite duquel cinq élèves ont en effet été envoyés dans des régiments. »

« Ajoutons que la mesure disciplinaire prise à l'égard de ces jeunes gens n'aura vraisemblablement pas pour effet de briser leur carrière. Le général André va prendre très probablement vis-à-vis d'eux une mesure de clémence analogue à celle dont bénéficièrent, l'an dernier, les élèves de Polytechnique envoyés, à la suite d'incidents dont on a gardé le souvenir, comme simples soldats dans des régiments d'artillerie. »

« Au ministère de la guerre on dément l'information parue hier dans un journal du soir et se rattachant à certains incidents qui se seraient passés à l'école de Saint-Cyr. De son côté, la Liberté publie le nouvel entrefilet suivant : « Nous posons de nouveau les questions que nous avons formulées hier au sujet des faits qui se sont passés à Saint-Cyr, il y a environ trois semaines, mais auxquels une suite n'a été donnée que samedi dernier. »

« Est-il vrai que, parmi les quatre élèves envoyés comme sergents à Saint-Michel, à Toul et dans deux autres garnisons de l'est, l'un soit le fils d'un général en retraite et que les trois autres soient les fils d'officiers supérieurs en activité, mal vus par le gouvernement et par le Bloc ? »

Bruit d'un Attentat contre Alphonse XIII

Paris, 9 août.

L'agence l'Information nous communique la dépêche suivante, datée de Madrid, que nous donnons sous réserves, un démenti étant déjà arrivé :

« Une dépêche de Saint-Sébastien annonce que trois cartouches de dynamite ont été trouvées hier soir dans l'intérieur du salon du train royal qui devait conduire le roi Alphonse à Victoria. Les artificiers qui ont examiné ces cartouches ont déclaré que le mouvement du train aurait produit l'explosion et fait sauter le train. La censure a refusé la transmission de cette dépêche par le télégraphe. »

« A l'ambassade d'Espagne, nous n'avons pu obtenir ni confirmation, ni infirmation de cette nouvelle. »

LA FRANCE COLONISATRICE

Paris, 9 août.

Le rapport annuel de M. Auricoste, directeur de l'Office colonial, contient des renseignements intéressants sur les tendances actuelles de l'émigration française en hommes et en capitaux vers nos colonies d'Afrique.

« La petite colonisation, dit M. Auricoste, c'est-à-dire l'exportation des petits capitaux vers nos colonies, subit un temps d'arrêt. Le public en France comprend que nos possessions lointaines, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie et de nos établissements d'Océanie, ne sont faites ni pour les petites bourses, ni pour nos travailleurs manuels. »

« En Indo-Chine, il y a à créer des industries qui déverseront leurs produits en Extrême-Orient. Les capitaux français s'orientent dans ce sens. A Madagascar, la petite colonisation au capital moyen de 50 000 francs a obtenu presque complètement. Le gouvernement général nous engage à nous montrer très sévères et à nous encourager à partir que les aspirants colons ayant un capital minimum d'une trentaine de mille francs. Nous pouvons ajouter que, de toutes nos colonies, c'est Madagascar qui nous fournit le plus de renseignements et qui nous les donne avec le plus de précision. »

Les Elections cantonales

Une Statistique

Paris, 9 août.

L'Association nationale républicaine a établi la statistique du scrutin de ballottage, canton par canton, avec les noms des cantons gagnés ou perdus.

Une fois de plus, elle a relevé de nombreuses erreurs dans les communications ministérielles, et voici la statistique du scrutin de ballottage :

Sortants : 65 ministériels, 30 antiminstériels.

Sortants : 51 ministériels, 33 antiminstériels, 11 douteux.

Le ministère perd donc 14 sièges au scrutin de ballottage et les antiminstériels en gagnent 13, non compris les douteux.

Autour de la Séparation

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT. — L'ENQUÊTE DU « FIGARO ». — L'OPINION DE M. DE LANESSAN.

Paris, 9 août.

Le Figaro publie aujourd'hui l'opinion de M. de Lanesman sur l'éventualité de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, après avoir déclaré qu'il reproduit avec impartialité les déclarations de l'ancien ministre de la marine, laissant à ses lecteurs le soin de les juger et de les apprécier :

« Je dois vous dire d'abord, lui a déclaré M. de Lanesman, que je suis partisan de la séparation de l'Eglise et des Eglises. J'en ai toujours été partisan, au nom de la liberté des consciences et de l'indépendance du pouvoir laïque, et je désire qu'elle soit réalisée le plus tôt possible, car il est manifeste que le régime du Concordat est incompatible dans une démocratie fondée sur le suffrage universel. »

« Un empereur, un roi, un dictateur, une République oligarchique même, peuvent utilement gouverner avec un Concordat. Dans une démocratie, c'est impossible : ou bien on ne l'applique pas et il ne sert que les intérêts de l'Eglise, ou bien on veut l'appliquer et il en résulte un conflit que le gouvernement ne peut pas résoudre, puisqu'il n'a pas l'autorité suffisante pour imposer ses volontés. S'il voulait jouer au Louis XIV ou au Bonaparte, on lui résisterait. »

« Le Concordat sera-t-il prochainement abrogé et la séparation votée ? Je n'en suis absolument rien, parce que j'ignore quelle sera l'attitude du gouvernement. Le langage du président du conseil lui-même varie trop selon les circonstances et les interlocuteurs, pour que l'on puisse savoir ce qu'il pense exactement. Or, en cette matière, tout dépendra du gouvernement, et, bien que la rupture diplomatique crée un état de choses nouveau, le gouvernement n'en fait pas davantage connaître ses intentions. Cependant, je le répète, tout dépend de lui. »

« Si vous attendez qu'il se soit prononcé pour former un pronostic au sujet de l'abrogation du Concordat et de la séparation ? »

« Surtout au sujet de la suppression ou du maintien du budget des cultes, car c'est là qu'est le point du problème ; c'est, pour mieux dire, encadré qu'il consiste tout entier, et c'est sur ce point capital qu'il faudrait connaître l'avis du gouvernement pour établir des prévisions sur ce qu'il fera en Chambre. »

« Il attendra probablement que la majorité lui fasse connaître son opinion, avant de se prononcer lui-même ! »

« C'est certain, répond avec un sourire M. de Lanesman. Le président du conseil est trop de la Salongo pour ne pas avoir la prudence bien connue du paysan saintongeais. Mais, la majorité n'est pas sainte n'importe qui. Elle compte force Normands ou Gascons, qui sont peu pressés de prendre l'initiative, et, par conséquent, toute la responsabilité d'une mesure aussi radicale et aussi compromettante que la suppression du budget des cultes. »

Entre tous ces finauds, ce sera, soyez-en certain, à qui parlera le dernier. Les partisans sincères et résolus de la séparation feront bien de se munir de force, car il y aura nombre d'acharnements laborieux à opérer.

« Et si le budget des cultes venait à être supprimé, quelles suites prévoyez-vous ? demande notre confrère à M. de Lanesman. »

« Si c'est au philosophe que vous vous adressez, dit-il en riant, sa réponse est facile à faire : La suppression du budget des cultes, c'est à bref délai une décadence profonde de la religion dans notre pays. »

« Vous voulez dire de l'Eglise catholique ? »

« J'ai dit : « Décadence de la religion », et j'ai dit intentionnellement, car c'est bien de la religion qu'il s'agit d'abord, le peuple de France n'est plus assez croyant pour faire de grands sacrifices à sa foi. Jamais le catholicisme ne verra sortir annuellement de la poche de ses adhérents les 40 millions que le budget lui sert. Le paysan français est trop économe et il y a trop longtemps qu'il pratique son culte sans le payer directement, de sa bourse, pour qu'il consente à en faire désormais tous les frais. Il pourra protester contre la suppression du budget des cultes, mais il ne paiera pas. »

Quant au bourgeois, il s'impose déjà pour le Denier de Saint-Pierre, pour les congrégations, pour l'enseignement ultramontain et réactionnaire, de très grosses charges pécuniaires. Il calculera les profits que lui peuvent rapporter ses générosités pour les diverses œuvres et elles telles que le projet de loi qui tend à supprimer d'adhésions parmi les ouvriers ou les paysans, il ne sait pas ce que lui rapporterait le culte. Je ne trompe, il sait que ses sacrifices pour le culte et le clergé seraient à peu près improductifs. »

« Les évêques et les curés le savent mieux que moi et ils ne se sont pas privés de le dire, je ne fais que confirmer leurs prévisions. »

« Eh bien ! l'Eglise diminuera ses dépenses, elle réduira le nombre de ses prêtres, que l'on dit être un peu trop nombreux ; elle se privera, mais la foi de ses fidèles n'en sera peut-être que plus vive. »

« Pure illusion que cet espoir. Le peuple de France est trop païen, le catholicisme lui trop habillé, depuis quinze ou seize siècles au culte païen des vierges et des saints, aux cérémonies pompeuses, aux chants et à la musique, pour qu'il soit possible de supprimer ce luxe sans porter une atteinte grave à sa religiosité. »

« Mais, ne croyez-vous pas que l'antériorité même du culte, revenant à ce qu'il était dans les Eglises primitives, plus noble et plus sévère, ne revivifie le zèle dans la foi ? »

« C'est l'espoir de quelques protestants. Ils croient que l'affaiblissement du catholicisme leur sera profitable. Ils pensent qu'il se formera parmi les catholiques des petites chapelles, des sectes se détachant de Rome et se rapprochant du protestantisme. Ceux-là se trompent. Le catholicisme français est trop païen, je le répète, et depuis trop longtemps, pour que le culte sévère et la morale rigide du protestant puissent attirer. Il passera de sa foi superficielle aux saints et de son goût pour les pompes religieuses à l'indifférence, puis de l'indifférence à l'irréligiosité. »

« L'Eglise le prévoit, le craint et c'est pour cela que la presque totalité de ses prêtres est hostile à la séparation et à la suppression du budget des cultes. »

« Et que dit de tout cela l'homme politique qui, en vous, double le philosophe ? »

« Il demande au gouvernement quelle est sa solution du conflit au-devant duquel il est allé et qu'il a laissé s'élever dans des conditions telles que l'abrogation du Concordat en fait totalement découler. Or, l'abrogation de la loi de 1802, c'est la séparation sur les bases de la liberté, ou la guerre religieuse. Le gouvernement a-t-il fait son choix ? Le mien vous est connu ! »

L'OPINION DU « TEMPS »

Le Temps revient sur la question du Concordat et résume un long article par les réflexions suivantes :

« Aucun pouvoir arbitral ne préserve la liberté civile, ni la liberté de conscience contre les caprices de la force, quelle soit laïque ou ecclésiastique. Par les concordats, les deux pouvoirs s'abaissent, non pas de tracer des frontières, puisqu'il s'agit d'un territoire idéal et que les péditions réciproques sont constantes, mais de s'imposer des règles de conduite et de s'accorder l'un à l'autre des garanties. »

« Nous croyons que la solution était bonne, quelle elle était l'humaine, la meilleure, mais elle impliquait et suppose que ni l'Eglise, ni l'Etat ne seraient tentés de reprendre d'une main ce qu'ils avaient accordé de l'autre, que tous deux ne seraient vivants sans la source perpétuelle des embûches à prévoir et des menaces à déjouer. Il est clair que tout traité, toute convention, tout contrat renferme, pour un esprit pénétrant, une intention ou simplement processif, autant de casus belli qu'il contient d'articles. »

« Le Concordat peut devenir un merveilleux instrument de concorde. Cette métamorphose n'est pas au-dessus de la malice des hommes, mais ce n'est pas de Concordat, nous voulons dire cette façon de le comprendre et de l'appliquer, que nous avons défendu jusqu'à ce jour. »

LES CONGRÈS

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE LILLE

Lille, 9 août.

Ce soir s'ouvrira à Lille le troisième congrès national du parti socialiste de France, en l'hôtel des syndicats.

C'est, on le sait, un congrès des fractions guesdistes. Il durera trois jours. Les congressistes sont au nombre d'une centaine.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES MINEURS

Lille, 9 août.

Dans la séance qu'ils ont tenue ce matin, sous la présidence de M. Lameudin, les congressistes ont discuté la journée de huit heures.

M. Stanley, délégué anglais, a marqué l'importance de la question et exprimé l'espoir qu'après les prochaines élections, elle sera fixée plus utilement que par le passé.

Les syndicats ouvriers des provinces de Durham et du Northumberland, qui étaient opposés à la journée de huit heures, en sont d'ailleurs devenus partisans, ce qui est de bon augure.

M. Eyraud a ensuite rendu compte de l'état de la question en France.

« Un délégué allemand, M. Tokorny, a réclamé quelle fût tranchée par une loi d'Etat. D'autres délégués ont pris ensuite la parole : MM. Ebert, délégué autrichien ; Merville, délégué belge, et le congrès a décidé finalement d'adopter le texte de la proposition déposée par les délégués français, tendant à la réglementation par une loi de la journée de travail dans les mines à huit heures, ascende et monte comprises. »

ON S'ABONNE SANS FRAIS

Dans tous les Bureaux de Postes AU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »

LA POÉSIE A L'ÉCOLE

LES INSTITUTEURS PATRIOTES

Choix de poésies d'instituteurs. — La Patrie et la Poésie. — Les loisirs des maîtres d'écoles.

On a beaucoup disserté, tous ces temps-ci, sur le cas des instituteurs internationalistes, à la tribune de la Chambre, des orateurs ont dénoncé les maîtres d'écoles qui écrivent, dans des journaux scolaires, des pages dans lesquelles il n'est pas parlé de la Patrie comme il le conviendrait ; n'ai-je pas vu, lors du banquet du 19 juin, des instituteurs lancer à des enfants, du haut du premier étage de la Galerie des Machines, des cartes postales antimilitaristes ?

Par bonheur, tout notre corps d'instituteurs primaires n'est pas imbu des théories chères à MM. de Pressensé, Walter et Paul Constans.

Il est des instituteurs patriotes, et qui proclament, dans leurs écrits, leur patriotisme ; et j'ai pu, grâce à un ami des instituteurs, m'en convaincre, en lisant de beaux poèmes dus à des maîtres d'école poètes.

Ces derniers sont assez nombreux ; une anthologie des instituteurs poètes, publiée il y a six ou sept ans, sans fracas, nous révèle que ce délicieux Michel Abadie, l'auteur du Pain qu'on pleure, était instituteur à Saint-Saturin, dans le Cher, et en même temps nous apprend que Frédéric Bataille, que Martial Besson, qu'Antonin Lavergne, qu'Antonin Perbosc, que Jean Volant, et que ce ravissant poète provençal, Prosper Estien, étaient aussi instituteurs.

J'ai donc cher

un poème de Jacques Crozet, instituteur à Sorbiers et auteur du Livre d'or de la Patrie; ce poème est intitulé Sabinus :

Sabinus

Trop fier pour supporter l'atroce joug romain,
Son grand cœur, qui tout bas, parlait de délit,
Enfanta son ardeur et lui mit dans la main
L'arme au fer à bout de sang de la vengeance.
— Gaulois ! s'écria-t-il debout tous et demain
La Gaule sera libre ! A ce cri d'espérance
Beaucoup ont répondu, mais ils s'arrêtèrent
En voyant les Romains briser la résistance.
Et se cachant sous l'arc, et puis fut arrêté,
Et devant l'Empereur, amené garotté,
Vespasien, sans pitié, lui fit trancher la tête.
Il a rêvé son rêve et ne l'a pas vécu ;
Mais il est beau d'avoir, même en tombant vaincu,
De la liberté sainte, entrepris la conquête.

J'ai cité ces courts extraits de poèmes, œuvres de nos instituteurs, — et j'aurais pu en citer beaucoup d'autres, — afin de témoigner que, dans nos villages, à l'école publique, les maîtres ne sont pas tous individualistes ; il en est encore qui sont patriotes et le proclament. Mais pourquoi aucune des croix distribuées le 15 juin, aux instituteurs, n'est-elle venue toucher la boutonnière de l'un de ces instituteurs patriotes, qui ont su s'élever au-dessus de leurs journalières occupations, et consacrer leurs loisirs à écrire des poèmes dans lesquels ils chantent à tout ce qui vaut d'être chanté, selon le mot de M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Université « le printemps, l'amour, l'enfance, surtout la Patrie ».

Garavan.

La France et le Vatican

DECLARATIONS DU CARDINAL MERRY DEL VAL

Paris, 9 août.
Le cardinal Merry del Val a fait à une personnalité catholique considérable des déclarations importantes sur le conflit qui sépare entre la France et le Vatican.
Ces déclarations, quoique rétrospectives, puisqu'elles datent du 12 juillet dernier, l'est-à-dire d'avant l'incident des évêques, sont, comme pour tout le monde, les déclarations de la plus haute importance, surtout en ce qui concerne le pouvoir temporel, dont le sens est défini tel qu'on le comprend et l'explique à cette heure dans les hautes sphères du Vatican. Voici les déclarations faites par le secrétaire d'Etat du Saint-Siège :

« Je ne crois pas que le gouvernement français soit assez malhabile pour s'engager sur le cas des évêques de Laval et de Dijon. Les affaires de ces prélats sont d'ordre disciplinaire ecclésiastique. Ce serait une trop bonne affaire pour nous si le gouvernement français faisait la rupture en prenant la défense de deux évêques dont la dignité sacerdotale est si gravement suspecte. »

« Si on avait rompu à propos de la protestation pontificale relative au voyage du président de la République à Rome, notre position devant la catholique aurait été moins bonne, car cette protestation mettait en question le pouvoir temporel. Et, à propos du pouvoir temporel, laissez-moi vous dire que nous n'aimons pas ce mot. Il faudrait que le gros public le sût bien. »

« Le Saint-Siège ne réclame que son indépendance matérielle, indispensable à son indépendance morale. Il lui faut la facilité de correspondre aux 400 millions de catholiques du monde. Cette indépendance, ces facilités, le mot pouvoir temporel ne les exprime pas. Pour le pouvoir temporel, il faut administration, justice, finances, police, beaucoup de choses dont le Saint-Siège peut se passer, mais il ne peut pas se passer de l'indépendance matérielle. Voilà ce qu'il faut faire savoir. »

« Pour en revenir au gouvernement français, s'il avait rompu avec la Papauté sur la question de la protestation, cette question étant liée à celle du pouvoir temporel, nous aurions été, je vous le répète, en moins bonne position ; mais, rompre pour défendre deux évêques accusés de fautes graves, ce serait trop fort. Ils ne sont pas, à Paris, se mettre aussi ouvertement dans leur tort. »

« En tout cas, sachez bien que le Saint-Siège ne cédera rien de ce qu'il est de son devoir impérieux de maintenir. Il y a quelques jours encore, nous avons examiné la question de savoir si, pour donner une marque de notre bonne volonté, nous ne changerions pas le nonce de Paris. Mgr Lorenzelli ne nous semble plus persona grata. En lui donnant un successeur, sous un autre gouvernement, nous aurions, par cet acte de condescendance spontanée, aplani les difficultés, mais les informations nous sont venues que le ministère français était décidé à ne se trouver satisfait de rien, à chercher et à saisir tous les prétextes de querelles. Tout bien pesé, nous avons donc résolu de laisser Mgr Lorenzelli à Paris. »

« Dieu pourvoira à l'avenir. Le Saint-Père ne fera rien pour hâter le dénouement, il l'attend. En vain nous dit-on que les évêques resteront vacants. Nous n'accepterions jamais pour un évêché un prêtre que nous ne jugerions pas digne. Rien ne forcera la main au Saint-Père sur cette question essentielle du choix d'évêques irréprochables. »

Certains des évêques qui ont été nommés à Paris et qui n'ont pas été institués, ne le seront jamais. D'ailleurs, pour prendre des décisions plus réfléchies au sujet des institutions canoniques, le Pape a résolu de confier l'examen des dossiers des candidats à une congrégation. C'est d'après l'avis de cette congrégation qu'il l'acceptera ou refusera l'institution.

DÉPÊCHE D'UN DÉPUTÉ BRETON

A M^r MERRY DEL VAL

Moriail, 9 août.

M. de l'Estourbeillon, député du Mor-

bihan, de passage à Moriail, vient d'expédier le télégramme suivant :

A S. E. le cardinal Merry del Val, Rome
Au nom des Bretons catholiques du pays de Vannes, que j'ai l'honneur de représenter, je prie Votre Éminence de vouloir bien l'expression du plus profond et du plus inébranlable attachement de ses fils du pays d'Arvor et leur protestation indignée contre la rupture criminelle et voulue, perpétrée au grand détriment de la France.

Marquis de l'Estourbeillon

député du Morbihan.

Paris, 9 août.

La Libre Parole a annoncé, sous la signature de M. Gaston Méry, qu'une plainte avait été déposée entre les mains du bâtonnier de l'Ordre des avocats contre M^r Félix Décori, l'avocat bien connu, par les seigneurs de Syndou, le meurtrier de M. David.

Un rédacteur de la Patrie est allé voir M. Gaston Méry et lui a demandé de bien vouloir lui donner des renseignements complémentaires au sujet de la nouvelle dont il s'était fait l'écho.

« Le renseignement est-il bien exact ? A-t-il demandé à M. Méry.
« Non, authentiquement, non, j'en ai aucune, a répondu ce dernier. Prenez plutôt connaissance de la lettre suivante qui vient de m'être adressée : »

« Cher Monsieur,
« Les seigneurs de Syndou viennent de porter plainte auprès du conseil de l'Ordre des avocats contre M^r Décori. C'est un grave événement, qui aura des suites graves pour le malheureux prisonnier. Je viendrais vous voir aujourd'hui mardi et je vous apporterais des documents intéressants. »

« Signé : HANS BROSSARD. »

M. Hans Brossard, ajoute la Patrie, est, on s'en souvient peut-être, ce jeune peintre ami de M. Syndou qui est jadis cessé de défendre le meurtrier de M. David.

« Quels sont ces documents dont parle M. Hans Brossard ? avons-nous ensuite demandé à M. Gaston Méry.
« Je ne le sais pas encore, mais, cependant, j'ignore pas les raisons de l'attitude prise par M. Syndou à l'égard de M^r Décori. »

« Les seigneurs de Syndou se plaignent que M^r Décori n'ait pas pris la défense de leur frère comme il aurait dû le faire. M^r Décori, contrairement au désir de Syndou et de sa famille, aurait négligé un certain nombre d'arguments de nature à impressionner dans un sens favorable les jurés. »

« N'y a-t-il de la part de M. Syndou que des reproches touchant le talent et l'habileté professionnelle de M^r Décori ?
« M. Syndou et M. Brossard m'ont parlé d'autres faits infiniment plus graves, de visites, de démarches, d'accords intervenus entre la défense et la partie civile. J'ai répondu à ces allégations que, si elles étaient vraies, elles d'une nature extrêmement délicate et qu'on n'avait pas le droit de laisser planer de tels soupçons et de porter de telles accusations sans en avoir les preuves formelles. »

« Elles m'ont répondu qu'elles possédaient ces preuves, qu'elles en avaient constitué un dossier et qu'elles étaient décidées, si, contrairement à ce qu'il leur avait été formellement promis, leur frère ne bénéficiait pas d'une mesure gracieuse, d'informer le conseil de l'Ordre des avocats de ce qui s'était passé. Je ne sais pas autre chose. »

LA GUERRE

Russo-Japonaise

Sous les murs de Port-Arthur.

En Mandchourie. — L'état

d'âme russe.

L'ASSAUT DE PORT-ARTHUR

Récit de réfugiés.

Ché-Fou, 9 août.

Deux cents Chinois et cent cinquante Russes, la plupart ayant quitté Port-Arthur le 4 août, sont arrivés pendant ces dernières vingt-quatre heures. Plusieurs ont été témoins oculaires des trois jours de combat sous Port-Arthur.

« Ils déclarent que les Japonais ne se contentent pas d'une simple attaque de la forteresse. Les Russes se contentent de la canonner et ils harcèlent ainsi d'une façon continue les tranchées japonaises. »

« Les Japonais auraient une soixantaine de canons en position sur la colline du Loup et dans le voisinage. Ils ont l'intention, évidemment, d'étrangler graduellement, méthodiquement, Port-Arthur. »

« Un témoin oculaire de l'affaire de la colline du Loup, les 26 et 27 juillet, dit que quatre mille Russes défendaient la position, dont tous les abords étaient flanqués de saillants à 45 degrés et à plusieurs étages. Maintes fois les Russes, rejetant leurs fusils, se sont emparés de blocs de pierre qu'ils ont précipités. Les blocs, rebondissant d'étage en étage, broyaient les assaillants, en faisant une hécatombe plus terrible que les balles. »

« Les Russes avaient dissimulé sous les glaces et en avant de la campagne de torpilles terrestres, composées d'une couche de pyroxylène recouverte de quartiers de rochers, masquées sous des moites de gazon. »

« Quand ces mines faisaient explosion, elles projetaient les rochers à des distances d'une à deux verstes. On affirme qu'une de ces mines a anéanti deux escadrons de cavalerie japonaise, dont quatre hommes seulement ont survécu et ont été faits prisonniers. »

« Quand les Russes se sont enfin rendus maîtres de la position, cette colline du Loup dominait un véritable charnier. Les entrailles des chevaux et les entrailles humaines s'entremêlaient. Les prisonniers japonais auraient raconté que, dans un village chinois mirraillé par des batteries russes, une étroite rue était comblée de morts, de mourants, de blessés empiétés. »

« Quand la nuit est tombée, le 27 juillet, les soldats combattants depuis quarante-huit heures avaient eu infiniment peu d'eau, de nourriture et de repos. Ils ont été relevés par les réservistes, qui sont venus précédés de musiques, jouant l'Hymne national. Une fois l'Hymne terminé, toutes les troupes ont poussé des hurlements pour le czar. »

« On annonce qu'il y a 10.000 malades et blessés à Port-Arthur. Les Russes sont en pourparlers avec les Japonais pour que le vaisseau-hôpital Mongolia soit autorisé à partir avec les malades. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« D'après des renseignements dignes de créance, 8 navires de guerre, soutenus par les troupes de terre, à Port-Arthur, ont pris part à la récente bataille. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

« Un détachement de cosaques s'est avancé aujourd'hui des avant-postes japonais à Gensan, mais il s'est replié aussitôt. »

« On a entendu depuis hier soir, à 6 h. 1/2, jusqu'à ce matin 3 h. 1/2, dans la direction de Port-Arthur, des coups de canon très de minute en minute. »

« Les passagers d'une jonque qui a quitté Port-Arthur le 6 août déclarent que les batteries ont échangé des volées de temps à autre. »

« Un ingénieur qui connaît la forteresse d'une façon approfondie déclare qu'il faudra aux Japonais au moins quatre semaines pour fortifier les collines qu'ils ont capturées et y monter des canons de gros calibre. Ce travail devra être accompli sous le feu des Russes. »

A L'ÉTRANGER

La Mission du Cardinal Vannutelli

Rome, 9 août.
Le cardinal Vincent Vannutelli est attendu vendredi à Rome.
Dans un rapport adressé au Pape, le cardinal exprime sa profonde satisfaction de l'accueil enthousiaste qu'il a reçu en France et surtout de l'attitude pleine de déférence des autorités anglaises.

Tremblement de Terre

Wellington (Australie), 9 août.
Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie ce matin à 10 h. 22. Plusieurs bâtiments publics ont été endommagés. Un grand nombre d'habitations particulières et de boutiques ont été détruites. On ne signale aucun accident de personnes. La secousse a été ressentie dans les deux îles.

Hausse du Blé en Amérique

Chicago, 9 août

Dernière Heure

TOUR DE LONDES

	Londres, 9 août.
Consolidés.....	83 1/16
Extérieurs.....	102 1/2
Turc Unifié.....	85 1/2
Banque Ottomane.....	12 1/2
Suez.....	404 1/2

EN MACÉDOINE

Salonique, 9 août. — Les Bulgares ont complété de s'emparer d'un fonctionnaire du consulat de quelque grande puissance en Macédoine.

Les ambassades à Constantinople ont mis sur leurs gardes les consuls des trois royaumes de Macédoine.

LE CHOLÉRA EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 9 août. — La ruée circule dans les milieux médicaux que le choléra a fait son apparition à Saint-Petersbourg. Plusieurs cas se seraient produits. L'administration prend des mesures préventives.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 9 août. — Réserve et armée territoriale. — Commandeurs : Bruet, colonel de réserve au génie ; Miramand, colonel d'infanterie coloniale.

Officiers : Comen, chef de bataillon au 115 ; Lieutenants-colonels Soler, du 114 ; Perry du 118 ; Giraud du 119 ; Testut, médecin principal de 2^e classe, 14^e corps d'armée.

Chevaliers : Bouvier, chef de bataillon territorial, 14^e région ; Bancelin, capitaine, 404^e territorial ; Renaud, capitaine, 407^e ; Cathala, lieutenant, 110^e ; Bérard, capitaine, 119^e ; Sorton, lieutenant, 3^e bataillon territorial de chasseurs à pied ; Aubagnac, capitaine, 4^e bataillon territorial de chasseurs à pied ; Peronnet, vétérinaire, armée territoriale.

La médaille militaire est conférée à Mize, sergent au 56^e territorial ; Nicolas, sergent, 408 ; Julien, sergent, 119 ; Coquillat, brigadier territorial, 8^e légion gendarmière.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Marseille, 9 août. — A la suite d'un incident qui s'est déclaré entre un officier du Service des messageries maritimes et le personnel de bord, cet après-midi, à 3 h., ces derniers ont mis sa à terre. Ce mouvement s'est étendu en partie sur les vapeurs Melbourne, Medoc, Himalaya, Sinai, Bagdad et Sado.

Les inscrits maritimes demandent le déplacement de cet officier.

Le Melbourne, courrier de Madagascar, partira néanmoins demain à son heure réglementaire. M. Rivelli, secrétaire général des inscrits maritimes, a donné dans la soirée ordre au personnel de se rendre à réintégrer le bord.

Bordeaux, 9 août. — Cet après-midi, les ouvriers boulangers de Bordeaux se sont réunis dans le grand amphithéâtre de l'Aténée.

A la suite d'une discussion qui a duré 3 heures, la réunion a décidé, par 712 voix contre une centaine, de déclarer la grève immédiatement.

A la sortie aucun incident ne s'est produit.

BAGARRE ENTRE DOUANIERS ET CONTREBANDIERS

Mons, 9 août. — Une rencontre sanglante a eu lieu ce matin, vers 3 heures, entre 3 douaniers français et deux fraudeurs belges à proximité du village de Rolsin.

Les deux contrebandiers porteurs de ballots de tabac furent surpris par le proposé Sarmont et les douaniers Letort et Maréchal au moment où ils pénétraient dans un petit bois en territoire français. Les fraudeurs, deux soldats gaillards, armés de bâtons se précipitèrent sur les douaniers ; l'un d'eux, Letort, en le poignard droit brisé.

Les douaniers voyant que les fraudeurs allaient s'enfuir, tirèrent des coups de revolver, un des contrebandiers nommé Albert Dautriche, originaire de Quétré, professionnel malin, fut blessé, et se précipita dans le fossé et fut pris par le bras. Les autres, après avoir résisté désespérément, se rendirent.

LA QUESTION DES DARDANELLES

Francfort, 9 août. — On télégraphie de Constantinople à la Gazette de Francfort que la Russie a demandé à la Porte de permettre à sept bateaux à vapeur de la flotte volontaire de traverser les détroits. Le conseil des ministres s'est prononcé contre l'autorisation.

Le sultan consent à l'accorder à la condition que les navires s'engagent à conserver le pavillon du commerce et que leur passage s'effectue avec des intervalles de 48 heures.

Constantinople, 9 août. — La Porte a accédé à l'autorisation pour les vaisseaux de la flotte volontaire russe de passer le détroit sur l'assurance donnée à Saint-Petersbourg par le comte Lamsdorff et à Constantinople par l'ambassadeur de Russie, M. Zinoview, que les vaisseaux conserveraient le pavillon commercial.

La Guerre Russo-Japonaise

Chéfo, 9 août. — Suivant une personne jusqu'ici bien informée, les Japonais seraient en train d'attaquer de nouveaux les restes des défenses extérieures de Port-Arthur.

Suivant les officiers du croiseur allemand Prince de Bismarck, mouillé en rade, la canonnade entendue hier au soir indiquait une rencontre navale à une vingtaine de milles au nord de Chéfo.

Les officiers du croiseur ont pu voir de soudaines clartés précédant les détonations, cependant les équipages de trois navires arrivés dans la matinée disent n'avoir rien entendu.

LA SITUATION

Saint-Petersbourg, 9 août. — Les dernières informations constatent qu'aucun fait militaire saillant ne s'est produit dans la région de Liao Yang.

Des télégrammes du général Stoessel annonçant que les Japonais ont été victorieusement repoussés et subirent des pertes énormes provoquent une vive satisfaction et ramènent la confiance dans les chances de la résistance de Port-Arthur que les meilleurs militaires considèrent comme imprévisible.

JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 heures du matin.

Echo de Paris. — M. Pertinax : Aujourd'hui il n'existe, en réalité, que deux partis : celui de la tradition républicaine, de la liberté et celui de l'autoritarisme.

isme, qu'il s'appelle césarisme, jacobinisme ou communisme.

L'avenir de la France dépend du triomphe du premier sur le second ; malheureusement on ne le comprend pas assez et nous nous laissons à ce point opprimer, que les partisans du Bloc sont eux-mêmes obligés de réclamer contre les coups qu'ils reçoivent.

La Libre Parole. — M. Drumont : M. Waldeck, terrassé par la maladie et sentant ses jours comptés, doit regretter tout le mal qu'il a fait à son pays dans l'unique but de gagner la cause de Dreyfus. Dreyfus reste toujours un traître, M. Waldeck agonise et la France se meurt, ce n'était vraiment pas la peine de quitter, il y a cinq ans, les ombres de Corneille pour arriver à ce résultat.

Fin de nos dépêches de nuit.

Courrier des Sports

CYCLISTES AMATEURS LYONNAIS

Tous les membres des C. A. L. sont priés de venir à la réunion extraordinaire de jeudi, à 8 heures 1/2.

Questions de toute importance. Sont spécialement convoqués : MM. Ségot, Monin, Boitlier.

VELODROME DE GENAS

Le comité de la fête du 9 septembre organise une grande tombola dont le gros lot est une bicyclette Champion.

Un billet pris d'avance donne droit à un billet de tombola.

Voici un aperçu du programme : 1^{er} Championnat vitesse des C. A. L., juniors et seniors. 2^e Championnat vitesse de l'A.-C.-L., juniors et seniors. 3^e Challenge Compté Duthion. 4^e Course de 20 kilomètres avec entraînement mécanique. 5^e Course de motocyclettes, 10 kilomètres.

CYCLOPHILE DES TERREUX

La distribution des prix de la course Lyon-Roanne aura lieu samedi à 8 h. 1/2, au siège de la société, rue Ruzier, 3.

Ce soir, réunion mensuelle, à 8 heures. Paiement des cotisations — Inscriptions pour le banquet.

U. V. F.

A l'issue de la réunion de dimanche dernier, organisée par le Comité lyonnais au vélodrome Tête d'Or, la tombola offerte par les timbres-remises rouges a été tirée.

Voici les numéros des billets gagnants : 1777, 882, 815, 1410, 1768, 767, 1707, 381, 683, 3368, 341, 106, 1313, 708, 686, 803, 2410, 619, 249, 847, 189, 867, 885, 2508.

Les lots devront être retirés aux timbres-remises, 23, place des Terreaux.

MARCHÉ AUX CUIRS DE LYON

Comme à Paris la vente des cuirs verts a été à Lyon plus caractérisée vers la hausse des cours en général que vers leur maintien.

Il est vrai que notre marché français est depuis longtemps impressionné par les achats étrangers, et surtout par l'Allemagne, dont la situation, cependant, ne paraît très brillante étant donné les suspensions de paiement qui se constatent dans ce pays.

Esperons que ces douches arriveront à ce mer son ardeur aux achats et que notre industrie des cuirs pourra trouver des prix en rapport avec ceux qui se pratiquent en fin.

Voici d'autre part la moyenne générale des ventes de Paris.

	Fin	Fin	Hausse	Baisse
Gros boeufs.....	50 56	0 51	»	»
Moyens boeufs.....	51 50	0 51	»	»
Petits boeufs.....	49 62	»	»	0 78
Vaches lourdes.....	48 88	0 28	»	»
Vaches légères.....	48 42	»	»	0 69
Taureaux lourds.....	38 00	0 22	»	»
Taureaux légers.....	40 18	0 18	»	»
Veaux moyens.....	83 54	»	»	0 24
Veaux légers.....	81 30	»	»	0 31
Veaux extra-lourds.....	68 55	»	»	0 14

Mercuriale du Marché aux Bestiaux

DE LYON-VAISE

Lundi, 8 août.

Porcs. — Amenés 1,134. Renvoyé 20. On a payé de 84 à 98 les 100 kilos.

Mardi, 9 août.

Boeufs. — Amenés 925. Renvoyé 94. On a payé 1^{re} qualité, 160 ; 2^e qualité, 155 ; 3^e qualité, 145, prix extrêmes de 88 à 110 les 100 kilos.

Veaux. — Amenés 608. Renvoyé 31. On a payé 1^{re} qualité, 108 ; 2^e qualité, 105 ; 3^e qualité, 100, prix extrêmes de 88 à 110 les 100 kilos.

Moutons. — Amenés 1,987. Renvoyé 700. On a payé de 140 à 220 les 100 kilos.

CONDITION DES SOIES DE LYON

9 août

Nombre	Sortes	France	Etranger	Italie	Russie	Syrie	Inde	Chine	Japan	Turquie	Poids
35	Organs	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
35	Trames	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
35	Diverses	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
35	Organs	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
35	Trames	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
35	Diverses	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12

Ballois conditionnés depuis le 1^{er} au mois..... 4542

Ballois posés depuis le 1^{er} au mois..... 578

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

PREMIER ARRONDISSEMENT. — Néant.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Clémence Ravet, veuve Fard, 8, p. 78 ans. Châtell. 10 h.

ABILA Vervet, 9 mois, Châtell. 5 heures.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT. — Marius Pablier, 1 mois, 20, rue Sainte-Anne-Baraban, 6 h.

matin. — Charles Gabelon, 1 mois, 5, rue Saint-André, 6 h. matin. — Victor Belot, 19, 1, rue Grégu, 7 h. — Caroline Remond, 64 ans, 14, chemin de Montabaud, 9 h. — Joseph Adry, sculpteur, 75 ans, 123, chemin de la Demi-Lune, 10 h. — Josephine Burckhard, 14 mois, 18, rue des Pépinières, 10 h. — Catherine Goudin, épouse Roussillon, 75 ans, 25, rue du duc de Felt, 8 h.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT. — Néant.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT. — Marius Gouillon, 19 mois, 61, p. de Trion, 8 h. — Jean Sidi, jardinier, 73 ans, 61, chemin Saint-Jacques-Saint-Simon, 8 h. — Caroline Remond, 64 ans, 14, chemin de Montabaud, 9 h. — Joseph Adry, sculpteur, 75 ans, 123, chemin de la Demi-Lune, 10 h. — Josephine Burckhard, 14 mois, 18, rue des Pépinières, 10 h. — Catherine Goudin, épouse Roussillon, 75 ans, 25, rue du duc de Felt, 8 h.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT. — Julia Michel, épouse Girardin, tissuse, 32 ans, 61, rue Montebello, 8 h.

L'INCENDIE DE RILLIEUX

Une colline en feu. — Les secours. Cinq hectares de bois détruits.

Nous annonçons hier succintement qu'un immense incendie, dont les flammes s'élevaient de fort loin, s'était déclaré dans des bois, sur le territoire de la commune de Rillieux.

Voici de nouveaux détails sur le sinistre. C'est exactement entre le hameau de la Pape et la commune de Neyron, au pied d'une des collines qui bordent la route, sur la rive droite du Rhône, que le feu s'est déclaré, vers midi, dans des broussailles entourant deux barques en planches appartenant à M. Alexandrino, marchand forain. En un clin d'œil, l'incendie, propagé par les broussailles et les herbes desséchées, prit d'énormes proportions, gagnant rapidement plusieurs bois de chênes.

Une fumée intense donna l'alarme aux habitants des communes environnantes. Le tocsin sonna à Neyron, à Rillieux et à Miribel et, bientôt, une foule nombreuse était sur les lieux. Des dévoués citoyens essayèrent d'arrêter le feu en coupant des branches et en battant des arbres, mais leurs efforts étaient vains, car un ventassez violent activait les flammes.

Les secours

Les pompiers de Rillieux, sous les ordres de leur chef, le capitaine Prost, ceux de Neyron, conduits par le lieutenant Mennet et ceux de Miribel, étaient accourus avec leurs pompes à la première alarme. Déjà la pompe de la propriété Revell était là, mais l'eau manquait et le brasier s'étendait de minute en minute.

Quatre villas, habitées par des Lyonnais allaient chaque jour à leurs affaires en ville, étaient menacées. On réussit non sans peine à les isoler.

Durant tout l'après-midi, le feu gagna du terrain. Les flammes s'élevaient à une hauteur immense et bientôt toute la colline flambait. Le spectacle était terrifiant et grandiose. La chaleur dégagee par l'énorme foyer était, comme bien on pense, intolérable pour les sauveteurs devant rester à 20 mètres d'écart.

Grâce cependant aux excellentes mesures prises par MM. Chevalier, maire de Rillieux, Verand, adjoint à la Pape, Chandy, garde champêtre de la commune et par MM. Revell et Begond, conseillers municipaux, aucun accident ne se produisit.

Les pompiers de Lyon, avertis par téléphone ne purent se rendre à Rillieux qu'à minuit les formalités nécessaires pour obtenir l'autorisation s'étant prolongées durant six heures !

La pompe à vapeur n'eut d'ailleurs pas à fonctionner, tout danger étant écarté dès minuit.

Dans la journée d'hier l'incendie s'est encore rallumé dans différents endroits, mais il fut rapidement éteint, les pompiers de Neyron et de Rillieux restant en permanence sur les lieux.

Cinq hectares de bois et de terrains sont absolument ravagés. Les propriétaires qui ont le plus souffert du sinistre sont MM. Chevalier, Ausselle, Beman, Fleury, Jacques Faure, Bolinivent, Molard.

Il est très difficile d'évaluer les dégâts car les sinistres que nous avons interviewés à ce sujet ne peuvent encore se rendre compte, à tout le moins, de la perte de leurs arbres détruits ; néanmoins ils peuvent être considérés comme très élevés.

Les causes de l'incendie sont inconnues.

LES MÉSADVENTURES D'UN FIANCÉ

Le mariage de Bassot. — Tout est-il rompu ? — Départ subit du condamné.

On sait que le beau Bassot, qui maintenant a vu ses cheveux soyeux et sa moustache conquérante tomber sous les ciseaux du barbier, avait demandé l'autorisation de convoler en justes noces avec son ancienne amie, Pierrette Renaud, plus connue dans le quart de monde sous le nom de Demi-Siphon.

Le complice de la Giriat qui, il y a quelque temps, avait été transféré de la prison de Chambéry, dans la ville, avait sollicité la permission de séjourner, durant un certain laps de temps à la prison Saint-Paul pour préparer son mariage (!)

Les préparatifs de cette touchante union viennent encore une fois d'être brusquement interrompus à la grande colère de Bassot.

Eh ! un télégramme du ministère de l'Intérieur, arrivé avant-hier soir à dix heures, donnait l'ordre au directeur de la prison de conduire le condamné, dès le lendemain à cinq heures du matin, à la gare de Perrache, où une voiture cellulaire devait le diriger sur la Rochelle.

Ainsi, tout fait, à la première heure, Bassot qui ne cachait pas son mécontentement, fut extrait de sa cellule et embarqué sous bonne escorte.

La voiture cellulaire fut attachée au train de 5 h. 38.

Pierrette Renaud ignorait encore hier soir le brusque départ de l'homme de son cœur. Nous croyons savoir que la raison de l'éloignement subit du condamné de Chambéry serait la certitude qu'aurait acquise d'ailleurs la police, d'un projet audacieux d'évasion formé par Bassot, sous le prétexte de son mariage, projet qui devait être exécuté avec le concours d'anciens amis du condamné habitant notre ville.

Eh ! maintenant à quand la noce ?

Ah ! Pascal avait bien raison de dire (ou à peu près) : Le cœur à des raisons que la prison ne connaît pas...

LA FORTUNE QUI TUE

Un héritage de 100.000 francs. Fatalité ivresse — Tragique suicide d'un alcoolique.

Au numéro 20 de la rue Paul-Bert existe un café bar tenu, hier encore, par un nommé Pierre Calandra, alcoolique invétéré.

Cet infortuné cafetier ayant fait ces jours derniers un héritage de 80 à 100.000 francs environ, il résolut de fêter cette bonne nouvelle par des libations dans les différents cafés de la Guilloière.

Dimanche dernier il absorba d'un seul coup un demi-litre d'absinthe, ce qui l'entraîna à un tel point qu'il resta un jour entier sans reprendre connaissance.

La dose, toutefois, ne lui parut pas suffisante, car, une fois remis, le malheureux se crut obligé de boire un litre de Pernod. Le fait se passait dans la nuit d'hier. Absolument fou, comme bien on pense, le pauvre alcoolique s'est planté un long couteau dans la gorge, se faisant une blessure très profonde et mortelle.

Le malheureux, transporté à l'Hôtel-Dieu, à 7 heures du matin, y est mort à 9 heures, après d'horribles souffrances.

Le fait est un exemple à méditer pour les habitants du populaire quartier de la rue Paul-Bert.

CHRONIQUE

Avis aux chasseurs. — Le président de la Société de chasse, « l'Union des chasseurs de Décines », a l'honneur de prévenir les sociétaires et tous les chasseurs :

Que seuls auront le droit de chasser sur les terrains réservés de la fédération du canton de Meyzieu, les chasseurs qui auront pris leur carte à l'une des sociétés fédérées.

rées qui sont la Saint-Hubert de Genas, la Saint-Hubert de Pussignan, la Fraternité de Meyzieu, l'Union des Chasseurs de Décines, la Saint-Hubert de Jonage, la Fraternité de Villieu d'Anthon.

Nulle société nouvelle n'ayant été acceptée au conseil fédéral, tenu à la Mairie de Meyzieu, le 7 août 1904, à 3 heures du soir, par conséquent la nouvelle société de Décines ne fait pas partie de la fédération et ne peut jouir des privilèges accordés aux sociétés ci-dessus.

Pour prendre des cartes, les sociétaires et tous les chasseurs pourront s'adresser chez M. Guenaz, président ; chez M. Bergeret, trésorier ; chez M. Rochat, café à Décines et pour les chasseurs de Lyon, chez M. Volay, 224, avenue de Saxe.

Les sociétaires sont priés qu'ils se réunissent à la fédération, aura lieu le samedi 13 août, à 7 heures du soir, au café Rochat, à Décines.

Distinction. — C'est avec un vif plaisir que nous relevons parmi les décorations du ministère du commerce la promotion de M. Clément Gondrand, conseiller du commerce extérieur, au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. Clément Gondrand, que nos lecteurs connaissent bien, et qui est à la tête de la principale Société des transports maritimes et terrestres de l'Europe, a su faire bénéficier l'industrie française des transports de ses vastes relations et de son activité. Il a centralisé dans ses bureaux de Genas pour l'Italie les services des trois grandes compagnies françaises de navigation, la Compagnie Transatlantique, les Messageries Maritimes et les Chargeurs Réunis. Il s'est toujours employé, dans ses fonctions de représentant général, à faire triompher les intérêts français à l'étranger. Et il l'a fait avec un dévouement, une activité et un tact à toute épreuve. Quant aux services d'ordre privé qu'il a personnellement rendus en Italie à nos compatriotes, ils ne se comptent plus.

A ces divers titres, auxquels il n'est pas inutile d'ajouter la part importante prise par M. Clément Gondrand dans la conclusion des traités de commerce entre les deux pays, — la haute distinction que le gouvernement vient d'attribuer au nom de cet excellent Français sera accueillie avec faveur dans tous les milieux, sans acception quelconque d'opinion. Nous sommes heureux pour notre part d'adresser à M. Clément Gondrand nos compliments émus.

Le mérite agricole. — On a été nommé dans l'ordre du Mérite agricole :

Au grade de commandeur, M. Molin, horticulteur à Lyon.

Au grade de chevalier, M. Bérard, marchand de beurre à Lyon.

PENDANTS CHALEURS. — Pharmacie

Le Serpent. — Médicaments toniques, hygiéniques, analgésiques. — Boissons rafraichissantes. — Sels digestifs et gazeux. — Préparations antiseptiques, désinfectantes et anti-épidémiques...

QUINA CHABLY

FAITS DIVERS

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à cinq heures et demie, rue du Sergent-Blandin, 42, chez M. Charet, cordonnier. Le feu qui avait pris naissance à un lit, a été éteint par les pompiers de la rue du Hôtel-de-Ville. Les dégâts sont peu importants.

Pauvre fou. — Cette nuit, à une heure, deux gardiens de la paix ont arrêté le nommé Etienne B..., âgé de 23 ans, demeurant Impasse Gorge-Loup, 2, qui, cours du Midi, trait des coups de revolver sur des malades imaginaires.

Cet homme fut appréhendé et conduit à la permanence. Après avoir subi un examen médical, il a été conduit à l'asile de Bron.

Arrestations. — Le service la Sûreté a procédé aux arrestations suivantes :

Marius V..., 42 ans, marchand de primeurs ; Marie P..., 24 ans, employée de commerce et Jean S..., 30 ans, plombier, qui avaient formé une association pour se faire livrer de nombreuses marchandises à l'aide de manœuvres frauduleuses ; Gustave P..., 24 ans, appreniteur, recherché pour abus de confiance au préjudice d'un marchand de la rue Chapponnay ; François R..., 40 ans, Râtier, pour tentative de vol, boulevard du Nord.

Jeunes voleurs. — Hier après-midi, à une heure et demie, deux vauriens, âgés environ de 15 à 17 ans, ont tenté de s'emparer d'un panier de bière à l'étalage de M. Dusserre, épicer, cours Lafayette, à l'angle de la rue Pierre-Corneille.

Comme depuis un moment ces deux individus rôdaient aux alentours, les garçons épiciers s'étaient cachés et étaient mouvementés par mouvement leur manège. Dès qu'ils mirent la main sur le panier, ils furent saisis par un brus et amenés devant le commissariat de police de la Part-Dieu où ils ont été écroués.

Accident d'automobile. — Un accident d'automobile, qui a failli avoir de très graves conséquences, est arrivé hier, vers deux heures, rue de la Barre, à l'angle du quai. Une voiture arrivait à une allure normale de la direction de Saint-Clair, quand, en face du Pont de la Guilloière, il se trouva en face d'un vieillard sourd et qui n'entendait pas les appels de corne. Le conducteur de la voiture, pour éviter un grave accident, fit un virage court et vint heurter le niveau du trottoir, entraînant à peine l'épave d'un vieillard qui gisait sur le trottoir, sans aucun mal. On le porta au Bar-Barre où il reçut aussitôt un cordial et, de là, le conducteur de l'automobile le reconduisit à son domicile, rue Vauban.

VILLEURBANNE. — Etat civil. — Naissances : Maria Nemoz, Claude Guigard, Maria Garnier, Jean Roux.

Décès : Marguerite Bailly, 3 ans ;

London and South Western Railway.
Le Conseil propose, pour le semestre écoulé, un dividende de 4 0/0 l'an sur l'Ordinary Stock.

Les recettes brutes se sont élevées, pendant ce semestre, à liv. st. 2,470,153, soit une augmentation de liv. st. 55,762 sur l'an précédent. Le bénéfice net, portait sur 250 liv. sterling, est supérieur de liv. st. 4,929 à celui du semestre correspondant en 1903.

Banque Commerciale Hongroise
Le bilan semestriel accuse un bénéfice net de 3,058,093 couronnes contre 3 millions 4516 couronnes en 1903.

Banque Nationale de Grèce
Pendant le premier semestre de l'exercice en cours, les pénucies nettes réalisées par la Banque Nationale de Grèce ont atteint 1,985,340 drachmes au lieu 1 829,679 drachmes pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat permet de porter à 80 drachmes par action le dividende qui avait été, en 1903, de 8 drachmes.

Compagnie Générale Française de Tramways
Marseille, Le Havre, Nancy et Orléans

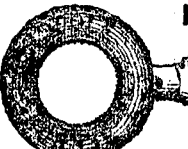
Recettes du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 1904.....Fr.	5,994,457 1/2
Recettes du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 1903.....Fr.	5,372,353 8/2
Augmentation en 1904.....Fr.	592,093 2/2

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE.
Imp. A. GENESTE, 71, rue Molière, Lyon

A VENDRE
UNE
PROPRIÉTÉ
à LYON
C^{de}-Rue de Monplaisir, 166
Près la Place de Monplaisir
(à proximité de 2 stations de Tramway)
COMPRENANT
MAISON D'HABITATION
de construction récente
Avec **JARDIN**
de 390 mètres carrés
PRIX AVANTAGEUX
S'adresser à M^r DERESSY, Notaire à Lyon
Place de la République, 44

A LOUER
Vestes entrepôts de 850 mètres carrés pouvant servir à
toutes industries, eau, gaz, électricité, appartement au-
dessus, bonnes conditions s'y adresser, 82, rue Tête-d'Or.

H. BAUCHE & C^{ie}
LYON — 7, rue Président-Carnot, 7 — LYON
INCROCHETABILITE



INCOMBUSTIBILITÉ ABSOLUE
Coffre-Fort "LE CUIRASSE"
FOURNISSEURS DES MINISTÈRES, DES BANQUES, ETC.
20.000 références. — Envoi du Catalogue franco

TÉLÉPHONE
17-68

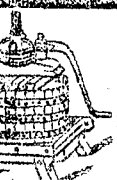
Pour Vendre 008
LIVRES D'ÉTUDES
Adressez-vous à la
Librairie UNIVERSELLE
Théophile GORAUS
Quai de l'Hôpital, 67
LYON

VERS et **CONSERVATIONS**
des enfants
grûcés par la
POUDRE VERMIFUGE LIQ^{ue}
(la meilleure des vermifuges connus)
0,30 cent. les 3 paquets
Se trouve dans les pharmacies
Dépôt: Pharmacie Centrale du Sud-Est
C. g. r. St-Roch, St-Etienne

ABONNEMENTS
SANS FRAIS
dans tous les
Journaux du Monde
C. D. A. 52, Rue de la République

Exiger la Bouteille d'origine
"BYRRH"
VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA

PRESSOIRS
FOULOIRS à VENDANGE-Broyeurs à pommes
MEUNIER & FILS &
35, 37 - 39 - Rue Saint-Michel - LYON
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ Sur demande



MARQUE RECOMMANDÉE D'ELON
Cassis ROYER-HUTIN
Apéritif ROYER-HUTIN
Absinthe ROYER-HUTIN
Prunelle ROYER-HUTIN
Guignolet ROYER-HUTIN
Liqueurs supérieures de toutes sortes
VINS DE BOURGOGNE

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON
Journal Démocratique Quotidien
LYON — 2, rue Stella, 4 — LYON

Rhône et départements limitrophes..... Trois mois : 5 fr.; Six mois : 10 fr.; Un an : 20 fr.
Autres départements..... — 6 fr.; — 12 fr.; — 24 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (1) _____
demeurant à _____
déclare souscrire un abonnement de (2) _____ au **Rappel Républicain**
et m'engage à verser la somme de _____ à l'Administration du
journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.

Mon abonnement partira du (3) _____ SIGNATURE _____

A _____ le _____ 190 .

(1) Nom, prénoms et adresse.
(2) Un an, six mois, trois mois.
(3) Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Elle referma les yeux et l'essaya.

— Vains efforts ! Elle était trop troublée, et un flot de sang lui était monté au visage et empoûvrant ses joues.

Non, elle n'avait point rêvé ; elle avait bien tenté de le croire.

Elle se leva, agitée par un invincible effort.

Et elle passa lentement, par un geste machinal, la main sur son front, comme si elle eût voulu essuyer ce qu'effaçait la trace des rêves ou le jeûne humide.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! disait-elle, ayant envie de prier, comme si elle s'était vue à l'approche d'un danger...

Toujours sa main essayait son front, et elle répétait :

— Non, non, je ne veux pas...

Et sans doute quelque vision douloureuse se dressait devant elle, car elle murmurait encore :

— Il m'aime... mais moi, je ne veux pas l'aimer. Non, je ne l'aimerai pas, ni lui ni un autre... Cela est impossible... cela ne m'est pas permis... Ni lui ni un autre, jamais !...

Elle se mit à marcher dans les roches, presque courant, essayant de reconquérir son sang-froid et n'y parvenant pas.

Elle voulut se remettre à son tableau, mais en l'état d'extrême surexcitation nerveuse qu'elle se trouvait, ce fut en vain...

Alors elle monta sur cheval et revint au harem, où, en passant, elle avait laissé son cheval.

Un quart d'heure de galop effréné... elle qu'elle voulait s'étourdir... elle aurait voulu ne plus penser, — et elle fut à la Maison-Blanche.

Son père devina tout de suite que quelque chose s'était passé.

— Qu'as-tu donc, mon enfant ? demanda-t-il.

Rien dit-elle d'une voix sourde.

Et parce qu'elle regarda de son père la gêne, elle entra dans sa chambre et n'en sortit plus de la journée. Le soir, elle ne voulut pas descendre à la salle à manger et prétexta une migraine pour rester chez elle. Son père monta. Elle était au lit, feignant de dormir pour n'avoir pas à répondre aux questions de Roger.

Le lendemain elle eut bien désiré ne pas sortir encore, mais elle s'en était inquiétée si vite qu'elle l'observait.

Elle s'était enfilée une promenade à cheval.

En rentrant, ils trouvèrent devant la grille la voiture de Mériton. Au cocher, Mme de Noiville les attendait et venait rendre à Roger sa visite. Raymond et Pierre l'accompagnaient.

Suzanne fut très froide pour Raymond, presque dédaigneuse.

Le jeune homme s'en aperçut vite et se troubla. Un douleur aiguë se poignait sur son visage. Ses pleurs ordinaires s'étaient changés en larmes de sang.

Ses yeux devinrent suppliants, et il interrogeait Suzanne.

Mais celle-ci demeura impénétrable.

Et Raymond se dit :

— Elle s'est réveillée au moment où j'ai parlé, elle s'est offensée... elle me méprise, je suis perdu...

Profitant d'une seconde où il la voyait seule sur la terrasse, il s'approcha d'elle vivement et, très bas, des larmes dans les yeux.

— Mademoiselle Suzanne, je vous demande pardon, dit-il.

(A suivre)